

MAIRIE DE CASTERA-LECTOUROIS

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU**

de la séance du 10 mai 2023

Etaient présents : Michel PASCAU, Jean-Pierre BARRIEU, Sylvie BORDON, Daniel BOUNET, Patrice CALCINE, Francis DULIN, Sophie GOMEZ, Gilles LACLAVERE, Lydia LUONG CASANOVA, Patrick LOUVEL, Guillaume POLO

*** ORDRE DU JOUR :**

1	Approbation du procès-verbal de la séance du 5 avril 2023
2	Désignation d'un secrétaire de séance
3	Compte rendu des décisions prises par le Maire
4	Compte rendu des arrêtés pris par le Maire
5	SM3V : adhésion de la commune de Flamarens à la carte fourrière-refuge
6	Travaux studio
7	Travaux salle des fêtes
8	Compte rendu des réunions syndicales
9	Questions diverses

1 Approbation du procès-verbal de la séance du 5 avril 2023

Le procès-verbal de la séance du 5 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

2 Désignation d'un secrétaire de séance

Me Luong Casanova Lydia est nommée secrétaire de séance.

3 Compte rendu des décisions prises par le Maire

NEANT

4 Compte rendu des arrêtés pris par le Maire

N° 609-2023 arrêté de circulation- Route du Maurens Gers fibre

N° 610-2023 CU03208223L0001 construction d'une piscine - A Cané

5 SM3V : adhésion de la commune de Flamarens à la carte fourrière-refuge

Adhésion au SM3V par la commune.

Vote : adhésion à la fourrière-refuge à l'unanimité

6 Travaux studio

Les locataires qui souhaitaient louer le studio se sont désistés.

L'accès du portillon jusqu'à la porte d'entrée a été refait par certains membres du conseil.

Il reste cependant des travaux à réaliser : le volet et le portail à refaire ainsi que l'aménagement de la partie cuisine.

Vote du conseil pour la cuisine : Décision à l'unanimité pour refaire l'évier, le plan de travail, l'installation de placards et d'une plaque de cuisson. (Frais jusqu'à 2000 Euros).

M. Calcine Patrice évoque l'idée de louer le logement en gîte pour des locations saisonnières (curistes..).

L'entreprise Eco Habitat a contacté M. Dulin Francis concernant une nouvelle proposition de devis pour la réalisation du portail : Création d'un portail neuf en bois exotique rouge pour un prix de 1477 Euros.

La question qui se pose au conseil est la suivante : Le conseil souhaite-t-il uniquement accepter le premier devis de 1150 Euros pour l'achat des lattes de bois ou bien celui à 1477 Euros pour la création du portail en entier (Fourniture, livraison, pose) ?

Vote du conseil pour le portail : choix du devis de 1477 Euros à l'unanimité avec la création complète du portail.

7 Travaux salle des fêtes

Il y a un problème de canalisation avec des remontées de mauvaises odeurs dans la salle des fêtes.

Concernant l'installation d'un signal d'évacuation alerte incendie, 2 jours d'installation sont nécessaires. C'est l'entreprise Ligardes qui va les réaliser.

Concernant la sortie avec accès des personnes à mobilité mobile, il faut contacter l'APAVE pour vérifier la fin des travaux et la sécurité.

Une question se pose sur les contremarches : doit-on les colorer pour une meilleure visibilité ?

Concernant les toilettes, il va falloir "flouter" la fenêtre et coller un autocollant "toilettes handicapés".

M. Dulin Francis évoque le fait que M. Candelon Jean-Pierre nous prête régulièrement son matériel, il nous fournit également du carburant gratuitement.

Pourrions-nous le remercier en l'aidant à réaliser des travaux chez lui pour l'installation d'un ferronnier ?

8 Compte rendu des réunions syndicales

Néant

9 Questions diverses

La réalisation du PLU avance, le bureau d'études doit nous renvoyer la forme définitive. Il doit également être validé par la CCLG.

Un conseil communautaire est prévu début juillet, ainsi les documents doivent être prêts avant le 20 juin.

Le prochain conseil municipal validera cela ensemble.

Le 24 mai se déroulera une réunion PLU à Castet Arrouy. M. Le Maire ainsi que M. Laclavere Gilles y participeront.

Il y a un collectif pour la défense du mur des remparts et l'entretien de l'enceinte du village. Une réunion s'est tenue ce jour, M. Le Maire, M. Laclavere Gilles et Mr Dulin Francis y ont participé.

Il faut faire une étude pour évaluer l'ampleur du problème car les évacuations se déchaussent et l'eau pluviale ne va plus dans les fossés.

Séance levée à 22h 40